

N° 2-1
25/02/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 février 2025

Etaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUERALT Jessica, M. GERAULT Didier, Mme DUTERTRE Clarisse, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, M. PLET Olivier, M. SOULARD Alain, M. CAPS David

Était excusé : /

Recensement des besoins en apprentissage MFR

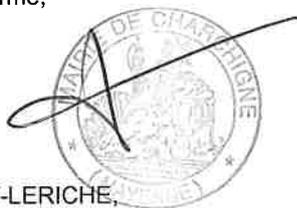
Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que la période de recensement des besoins en apprentis a débuté concernant l'accueil d'apprentis pour l'année scolaire 2025-2026. Monsieur le Maire demande au conseil municipal son avis sur l'accueil d'un apprenti au service espaces verts à compter de la rentrée de septembre 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- ❖ D'émettre un avis favorable à l'accueil d'un apprenti sur l'année scolaire 2025-2026 au service espaces verts
- ❖ De charger Monsieur le Maire d'effectuer le recensement des besoins de la collectivité auprès des organismes de formations financeurs et des MFR du secteur

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,



Stéphane RIOULT-LERICHE,

La secrétaire de séance,

Isabelle BOUSSELET,

